



Séance d'information CAJB

Contrôles vétérinaires

Coordination des contrôles

- Planification annuelle centralisée par l'OAN
 - Généralement au maximum 1 contrôle officiel par année
- Combinaison des thèmes sur lesquels portent les contrôles
 - Exploitations avec paiements direct
 - Protection des animaux (OVET) - PER (OAN)
 - Production primaire PPr (OVET)
 - Exploitations sans paiements direct
 - Protection des animaux (OVET) - PPr (OVET)

Contrôles de protection des animaux

- Contrôles de base
 - Chaque unité d'élevage d'animaux de rente
 - Tous les 4 ans
 - Contenu : protection qualitative et quantitative des animaux
 - Mise en œuvre : Aniterra, Bio-Inspecta, Bio Test Agro
- Contrôles intermédiaires
 - Sur les exploitations affichant des manquements
 - Mise en œuvre : OVET, Aniterra
- Contrôles faisant suite à des signalements
 - effectués par l'OVET

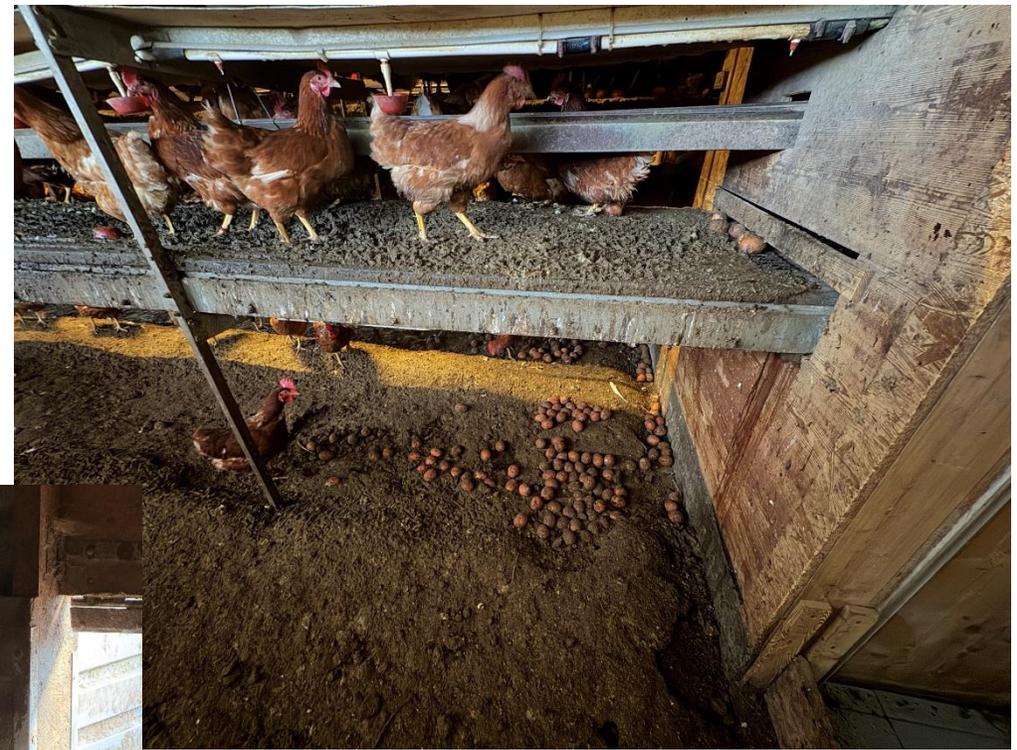
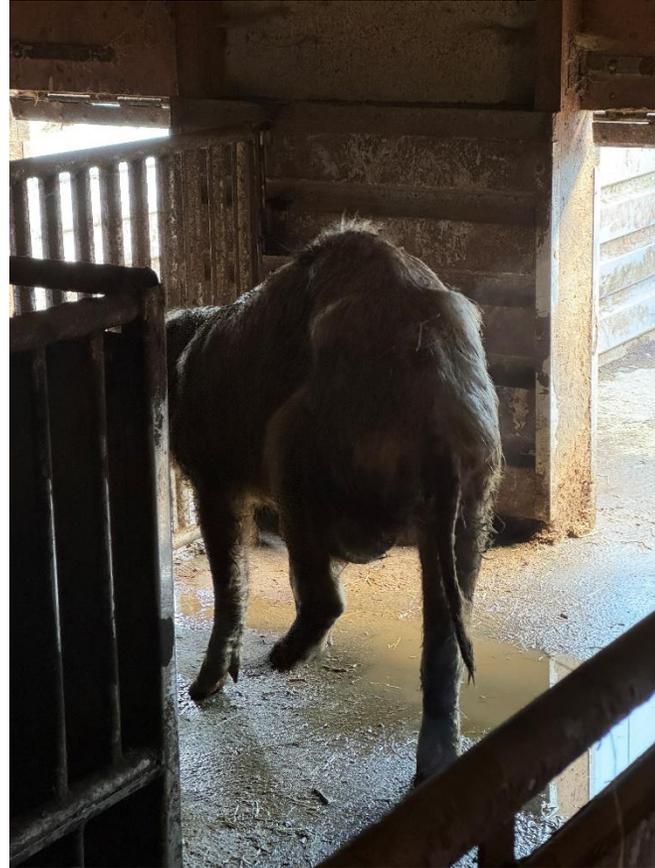


Manquements majeurs

- Bovins
 - Veaux attachés
 - Veau sans eau / foin
 - Animaux souillés
 - Manque de sorties
- Porcs
 - Pas de matériel d'occupation
 - Gestion des animaux malades / blessés
- Volaille
 - Litière inappropriée



Kanton Bern
Canton de Berne



Contrôles de la production primaire

- Contrôle de base
 - Chaque unité d'élevage d'animaux de rente
 - Tous les 4 ans
 - Contenu
 - Hygiène dans la production primaire
 - Hygiène du lait
 - Médicaments vétérinaires
 - Santé animale
 - Trafic d'animaux
 - Mise en œuvre : OVET
- Contrôles intermédiaires

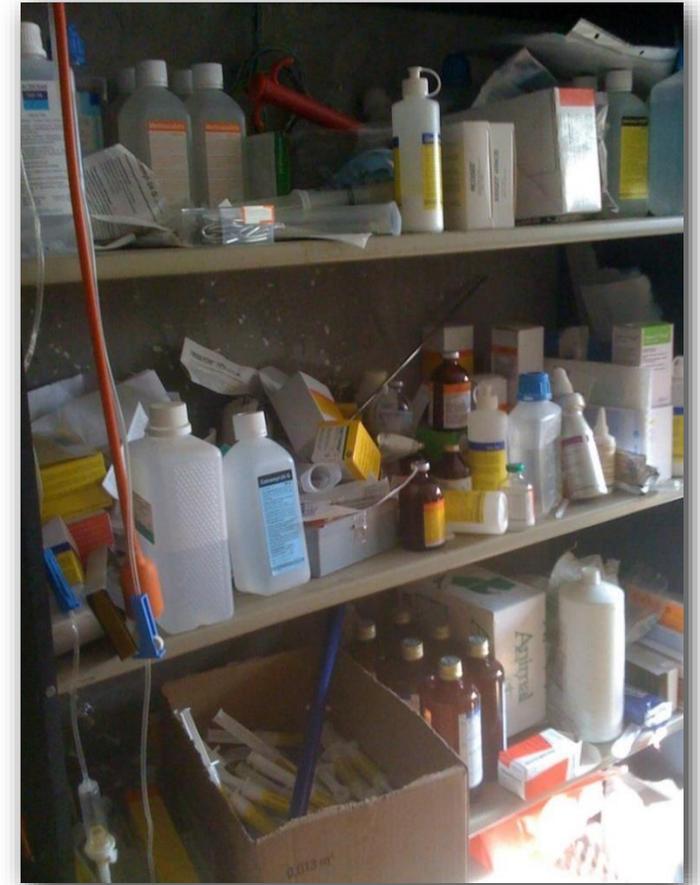


Manquements majeurs

- Hygiène dans la production primaire
 - Fourrage souillé
- Hygiène du lait
 - Chambre à lait sale
 - Entretien de la machine à traire
- Médicaments vétérinaires
 - Médicaments périmés
 - Journal des traitements non tenu à jour
- Trafic d'animaux
 - Marques auriculaires manquantes
 - BDTA pas à jour



22 février 2025



Déroulement des contrôles vétérinaires

- Introduction
 - Présentation de l'objectif du contrôle
 - Explication du déroulement du contrôle
- Contrôle
 - Tous les domaines de contrôle prévus
 - Toutes les espèces animales
 - En règle générale tous les sites
- Saisie du procès-verbal de contrôle
- Év. dénonciation pénale
- Entretien final

Procédures administratives

- Rapport de contrôle
 - Constatations -> établissement des faits
 - Considérants -> examen des faits au regard des bases légales
 - Mesures et délais
 - Droit d'être entendu
- Décision
 - Mesures et délais ordonnés de manière contraignante
 - L'exécution des mesures peut être imposée en cas de non-respect
- Recours

Procédure pénale

- Compétence : justice
- L'OVET ne peut renoncer à dénoncer l'infraction que dans les cas de peu de gravité.
- Les procédures pénales et les procédures administratives ont des objectifs différents.

Autorité de poursuite
pénale



Procédure pénale



Jugement pénal

Autorité administrative



Procédure administrative



Rétablissement de l'état
conforme à la loi



Contact

Dr. Sabrina Andreis
Vétérinaire officielle
Sabrina.andreis@be.ch